
OFFRE D'EMPLOI
AIDE JOURNALIER-ENTRETIEN
POSTE OCCASIONNEL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
CONCOURS TP-2026-011

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction d'Aide journalier-entretien.

Poste : Aide journalier-entretien
Salaire : 19.38\$/heure
Horaire : 40 heures, lundi au vendredi
Lieu de travail : Garage Nord, 907 Rte Principale, Val-des-Monts, QC J8N 4H7
Début d'emploi : Lundi 29 juin 2026
Date de fin d'emploi : Vendredi 21 août 2026
Conditions : Poste syndiqué - Convention collective des Travailleuses et Travailleurs de Val-des-Monts (CSN)

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du Contremaître de son arrondissement, la personne occupant le poste de journalier étudiant s'acquitte des tâches reliées à l'entretien des actifs immobiliers.

EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assiste les travailleurs dans leurs tâches quotidiennes.
2. Effectue des travaux d'entretien paysager.
3. Effectue des travaux de peinture, de menuiserie, de transport de matériel et autres tâches connexes.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

1. Autonomie.
2. Rigueur.
3. Bonne communication orale.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Doit être étudiant et inscrit dans une institution pour l'année scolaire en cours.
2. Détenir l'âge minimum pour travailler en vertu de la législation applicable.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, **au plus tard le 15 juin 2026, 23 h 59**, aux coordonnées suivantes, en y inscrivant le numéro du concours : TP-2026-011.

Courriel : emploi@val-des-monts.net

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si après la fermeture du concours la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis, sans discrimination, et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si après la fermeture du concours la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis, sans discrimination, et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.